



Renseignements sur pensionsje

Par **henryjosy**, le **03/01/2014** à **17:59**

Je suis divorce depuis novembre 2003 j'ai toujours paye la pension de mes enfants jusqu'à janvier 2014 mon ex épouse m'a envoyer une lettre recommandée aujourd'hui me disant de ne plus envoyer la pension alimentaire car les enfants n'étaient plus à sa charge à t'elle droit à la pension compensatoire elle a 47 ans et n'a jamais travaillée